



L'urgence mérite de vraies actions...

Et des Syndicats courageux !

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 23 avril 2026

« Les Personnels crèvent en silence, dans une indifférence la plus totale ! »

Ces mots sont ceux du terrain, celui que nous côtoyons et celui qui n'en peut plus de toute cette inaction.

Alors, c'est en toute lucidité et afin de tenir nos engagements pris auprès de nos camarades congressistes en octobre 2025, que l'UFAP UNSa Justice prend ses responsabilités en appelant au blocage général de l'institution pénitentiaire à partir du 27 avril 2026.

Face à cette réalité, nous prenons acte des positions des organisations syndicales qui reconnaissent la gravité de la situation et l'urgence d'agir. Nous saluons notamment les appels à l'action lancés par la CGT et le SPS.

**L'Unité et la Solidarité sont indispensables
et doivent être le moteur de ce mouvement national.**

Nous regrettons qu'une organisation estime qu'il est bien trop tôt pour agir, cela fait 8 ans qu'ils sont la 1^{ère} organisation à la DGAP et force est de constater que la situation n'a jamais été aussi dégueulasse.

A contrario, depuis octobre 2025 et non pas à quelques mois des élections professionnelles, notre organisation multiplie les actions syndicales nationales, à PARIS LA SANTE lors de l'incarcération d'un ancien Président, à l'Assemblée nationale lors de l'étude du PLF 2026 et aujourd'hui avec un blocage total de l'institution !

Leur position raisonne comme un aveu de faiblesse ou pire laisse penser à une forme de cogestion avec la DGAP et le Ministère. Dont acte.

Néanmoins, contrairement à ce qu'ils écrivent, **le recrutement de surveillants adjoints ne sera jamais la réponse adaptée à cette pénurie de personnels. Pire, les missions dévolues à ces personnels contractuels ne permettent pas de boucher les trous dans les différentes feuilles de services bien vides actuellement à chaque appel.**

De plus, expliquer que certaines solutions concrètes ont été obtenues pour résoudre les maux actuels, telle que la bombe incapacitante, c'est démontrer le degré de déconnexion des responsables de ce syndicat.

Enfin, un désaccord entre ce syndicat et sa base semble émerger. Certains responsables locaux souhaitent partir en mouvement mais en sont empêchés par leurs nationaux !

Rappelons qu'il y a encore une semaine, l'ensemble des régionaux FO Justice écrivait simultanément qu'il y avait urgence à agir. Certains d'entre eux rejoindront nos rangs sans chasuble. Nous saluons leur militantisme sincère et non dogmatique.

Quant au Projet de Loi SURE, qui viendrait tel un sauveur faire disparaître tous les matelas au sol, il n'est pas encore à l'étude de la représentation nationale et ne pourrait donc avoir au mieux d'impacts concrets qu'à partir de 2027 (après les élections professionnelles, malin le sphynx).

Ce projet de loi a été pondu par notre Ministre qui sera certainement heureux d'apprendre qu'un syndicat s'en attribue a posteriori la paternité... Ce syndicat aurait-il également été à la manœuvre dans le projet ARTEMIS II ?!

De plus, pourquoi les majoritaires ne mettent jamais en avant l'urgence d'un plan de résorption des emplois vacants ? Sont-ils les garants et grand défenseur du portefeuille étatique ?!

Car oui cette mesure indispensable coûtera des dizaines de millions d'euros, mais les personnels pénitentiaires crèvent doucement, et ça nous ne l'acceptons pas ! Les schémas d'emplois sont pleins et pourtant les effectifs diminuent à vue d'œil, la fuite existe donc bien et se trouve certainement ailleurs.

En tout état de cause, notre organisation assumera son mandat syndical jusqu'au bout, sans compromission ni toute autre forme de cogestion dans des salons feutrés à l'abri des regards.

Si l'urgence mérite de vraies solutions, les Personnels méritent des vrais syndicats à qui le courage ne fait pas défaut !

Demain c'est déjà loin, alors le courage se prouve aujourd'hui !

**Lundi 27 avril 2026,
MOBILISONS-NOUS
MASSIVEMENT
pour dénoncer nos conditions de travail qui
sont devenues un véritable calvaire.**

Le secrétaire général, Alexandre CABY